

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20251006-D_06_10_2025_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Délibération n°06-10-2025-016

1.1 Marchés publics

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 6 octobre 2025*

Date de convocation	30 septembre 2025
Date d'affichage	30 septembre 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	44 (dont 7 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 6 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint-Aubin-des-Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0 -

Pouvoirs : 7 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 11 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Joël CIRON, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

SITE DE LA LAVERIE : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par M. Éric PAPILLON, Vice-président en charge en charge des travaux,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que la Communauté de Communes a engagé en 2023 une réflexion globale sur l'aménagement du site de La Laverie, équipement culturel structurant du territoire, suite à l'acquisition d'un bâtiment voisin en 2022. Cette démarche associe étroitement les commissions « Culture » et « Enfance », ainsi que le Conseil d'administration de La Laverie et les agents concernés.

Ce projet vise à :

- Regrouper sur un même site des équipements à vocation culturelle et sociale,
- Améliorer le confort d'usage et la performance énergétique des bâtiments,
- Renforcer l'attractivité et la visibilité du site,
- Accueillir de nouvelles activités, telles que le Relais Petite Enfance (RPE) et la Micro-Folie.

EST INFORMÉ de la nature des travaux :

Dans le bâtiment principal :

- Création d'un espace Micro-Folie : Installé dans l'actuel local des ateliers numériques, cet espace offrira un accès numérique à plus de 3 200 œuvres issues de 205 musées et institutions partenaires ;
- Travaux de performance énergétique (gain énergétique estimé à 42 %) : Isolation thermique, Éclairage LED, Remplacement des radiateurs dans les ateliers peinture et poterie, Installation d'un système de ventilation VMC, Pose de brise-soleils ;
- Aménagement d'une réserve pour les œuvres communautaires ;
- Réfection des sols de la salle d'exposition.

Dans le second bâtiment :

Des travaux d'aménagement et d'extension seront également. Ce bâtiment de 220 m² sur deux niveaux, situé en cœur de ville, sera étendu de 31 m² afin d'être relié au bâtiment principal et former un ensemble cohérent. Il accueillera :

- Au rez-de-chaussée (137 m²) : le Relais Petite Enfance, actuellement dans des locaux inadaptés. Des espaces seront mutualisés avec La Laverie. La grande salle d'activité (62 m²) pourra être utilisée pour des événements culturels ou associatifs.
- À l'étage (88 m²) : les ateliers numériques, libérant ainsi de l'espace dans le bâtiment principal pour y installer la Micro-Folie.

Le scénario énergétique prévoit un gain de 45 % pour ce bâtiment.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Juin 2025 : Dépôt du permis de construire
- Juillet 2025 : Lancement de la consultation des entreprises
- 12 septembre : Réception des offres
- 6 octobre 2025 : Sélection des entreprises en Conseil communautaire
- Octobre 2025 : Préparation du chantier
- Novembre 2025 – avril 2026 : Travaux d'extension et d'aménagement du bâtiment 2
- Mai – juin 2026 : Déménagement des ateliers numériques
- Juin – septembre 2026 : Aménagement du bâtiment principal

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Le marché de travaux comprend 12 lots.

27 offres ont été réceptionnées le 12 septembre et analysées par le maître d'œuvre puis par le groupe d'élus référents (M. Papillon, Mmes Edet et Legesne).

Le lot 3 était infructueux et a été relancé.

Les conclusions de l'analyse des offres font apparaître les offres mieux-disantes suivantes :

	Entreprises	Rappel montant estimé HT	Offre de base HT
01 - retrait amiante	MCM	15 000,00 €	14 913,50 €
02 - gros œuvre	SOMARE	68 170,00 €	118 900,00 €
03 - charp-couv-étanchéité-IT	-	32 740,00 €	Relancé
04 - menuiseries extérieures alu	SPBM	100 470,00 €	72 945,00 €
05 - menuiserie intérieure bois	MANIÈRE	48 950,00 €	50 552,50 €
06 - plâtrerie-doublage-cloison	LESSINGER	68 170,00 €	49 366,00 €
07 - faux plafonds	LANGLOIS-SOBRETI	39 090,00 €	46 485,00 €
08 - faïence	MELLIER	14 480,00 €	4 962,44 €
09 - électricité CF/cf	JCP ELEC	56 770,00 €	67 250,56 €
10 - plomb-chauffage-rafrachissement-ventilation	DIEPDALE	93 400,00 €	64 970,79 €
11 - peinture - revêt de sol	MDP GOMBOURG	69 810,00 €	56 692,00 €
12 - élévateur PMR	MISTRAL ASCENCEUR	36 720,00 €	37 890,00 €
Total H.T		643 770,00 €	584 927,79 €

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les marchés publics correspondants.

DELEGUE au Président la signature du lot 3 (charpente-couverture-étanchéité), après avis du groupe d'élus référents.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 44

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 6 octobre 2025

Pour extrait conforme

Le 7 octobre 2025

Le Secrétaire de séance

Mme Michèle LEGESNE

Le Président

M. Didier REVEAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

